
**Les enjeux géographiques
du XXI^e siècle**

Annexes

Annexes polyvalentes

Annexes polyvalentes

Table des matières

Annexe A :	Renseignements généraux sur les collectivités autochtones au Canada	321
Annexe B :	Le concept du développement durable	322
Annexe C :	Tâches, productions et activités en sciences humaines	324
Annexe D :	Portfolio – Table des matières	326
Annexe E :	Portfolio – Fiche d'identification	327
Annexe F :	Vue d'ensemble des thèmes étudiés en sciences humaines	328
Annexe G :	Tableau cumulatif des habiletés en sciences humaines 7 – S2	329
Annexe H :	Un modèle de la prise de décision par consensus	333
Annexe I :	La délibération structurée	334
Annexe J :	Une grille d'observation des habiletés interpersonnelles	335
Annexe K :	Une fiche d'autoévaluation des habiletés de collaboration	336
Annexe L :	Un modèle du processus de recherche	337
Annexe M :	Un modèle de citation de sources	338
Annexe N :	Les outils de la géographie	341
Annexe O :	L'analyse d'un article de journal	344
Annexe P :	Une évaluation d'un site Internet	345
Annexe Q :	Le visionnement d'un film ou d'une vidéo	346

Annexe A : Renseignements généraux sur les collectivités autochtones au Canada

La Constitution du Canada (1982) reconnaît trois groupes principaux d'Autochtones : les Indiens, les Inuits et les Métis.

- Le gouvernement fédéral (Affaires indiennes et du Nord Canada 2000) répartit les Indiens en trois catégories : les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits et les Indiens visés par des traités.
 - Les *Indiens inscrits* le sont au sens de la *Loi sur les Indiens* et, à ce titre, ils peuvent parfois se prévaloir de droits issus de traités.
 - Un *Indien non inscrit* est « une personne indienne qui n'est pas inscrite au sens de la *Loi sur les Indiens* ».
 - Un *Indien visé par un traité* est « un Indien inscrit et membre d'une Première nation qui a signé un traité avec la Couronne ».

Même si le mot « Indien » est une erreur historique que de nombreux Autochtones trouvent offensante, c'est le terme juridique employé par le gouvernement fédéral. Le terme de *Premières nations* est accepté et c'est celui qui est utilisé dans le présent document pour parler des Autochtones que le gouvernement du Canada qualifie d'Indiens.

Le terme *Premières nations* est entré dans l'usage dans les années 1970 et signifie à la fois les Indiens inscrits et non inscrits. Il n'existe aucune définition juridique de ce terme, jusqu'à ce que la *Loi sur les Indiens* ne soit amendée. Un grand nombre d'Indiens ont adopté l'expression *Première nation* pour remplacer le mot « bande » dans le nom de leur communauté. Plusieurs Premières nations ont également choisi de remplacer la version anglicisée ou francisée de leur nom par la version originale autochtone.

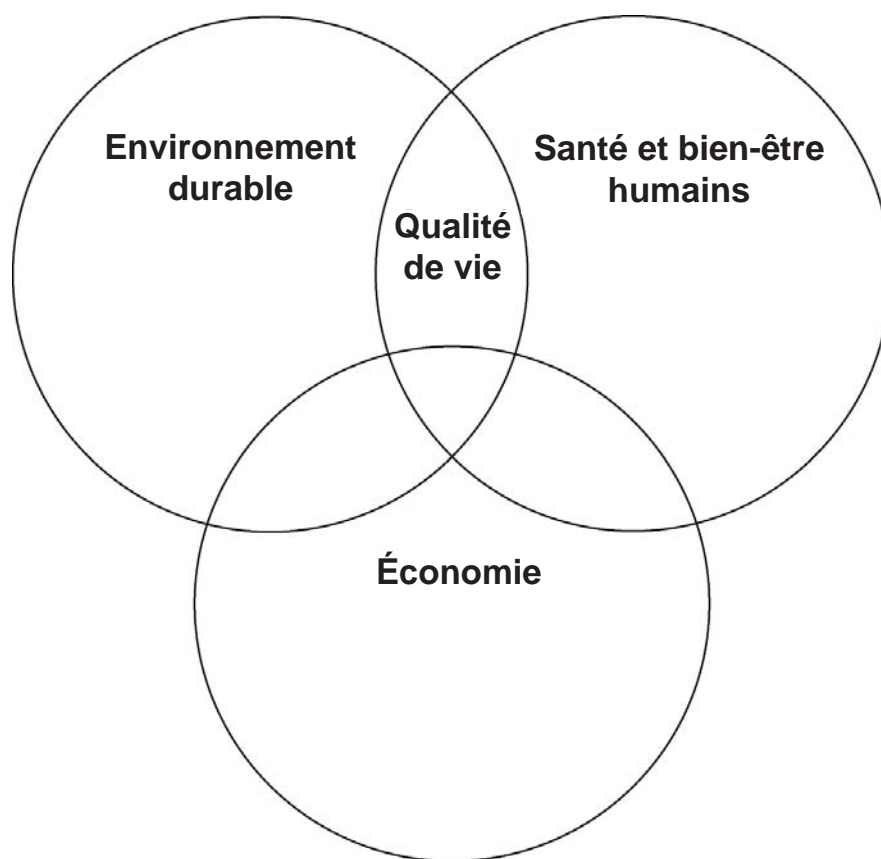
- Les Métis sont des personnes d'ascendance mixte qui « possèdent des ancêtres européens et issus d'une Première nation, se désignant elles-mêmes au moyen du vocable « Métis » et se distinguant ainsi des membres des Premières nations, des Inuits et des non-Autochtones » (Affaires indiennes et du Nord Canada 1997.) Selon la nation métisse, on entend par Métis une personne qui se désigne elle-même comme « Métis », dont les ancêtres proviennent de la patrie historique des Métis de l'Ouest central de l'Amérique du Nord et qui est acceptée par la collectivité métisse en tant que membre du peuple historique nommé dans l'article 35 de la Constitution de 1982. (« Métis nation »), trad. libre : <http://www.metisnation.ca/MNA/defining1.html>
- Les Inuits sont « des Autochtones du Nord canadien qui vivent au-delà de la limite forestière au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans le Nord québécois et au Labrador » (Affaires indiennes et du Nord Canada 2001).

Les Autochtones du Manitoba préfèrent s'identifier en fonction de leur appartenance linguistique. Il s'agit des groupes linguistiques suivants :

- Anishinabe (Ojibway ou Saulteux)
- Dénés
- Nahayowak (Cris)
- Oji-Cri
- Oyata (Dakota)

Il existe aussi des collectivités Inuit autour de la baie d'Hudson, dont la langue est l'inuktitut. Les Métis, qui se retrouvent dans plusieurs régions de la province, parlent la langue michif. Chacun des groupes autochtones du Manitoba possède ses propres traditions, ses modes de vie et son histoire.

Annexe B : Le concept du développement durable



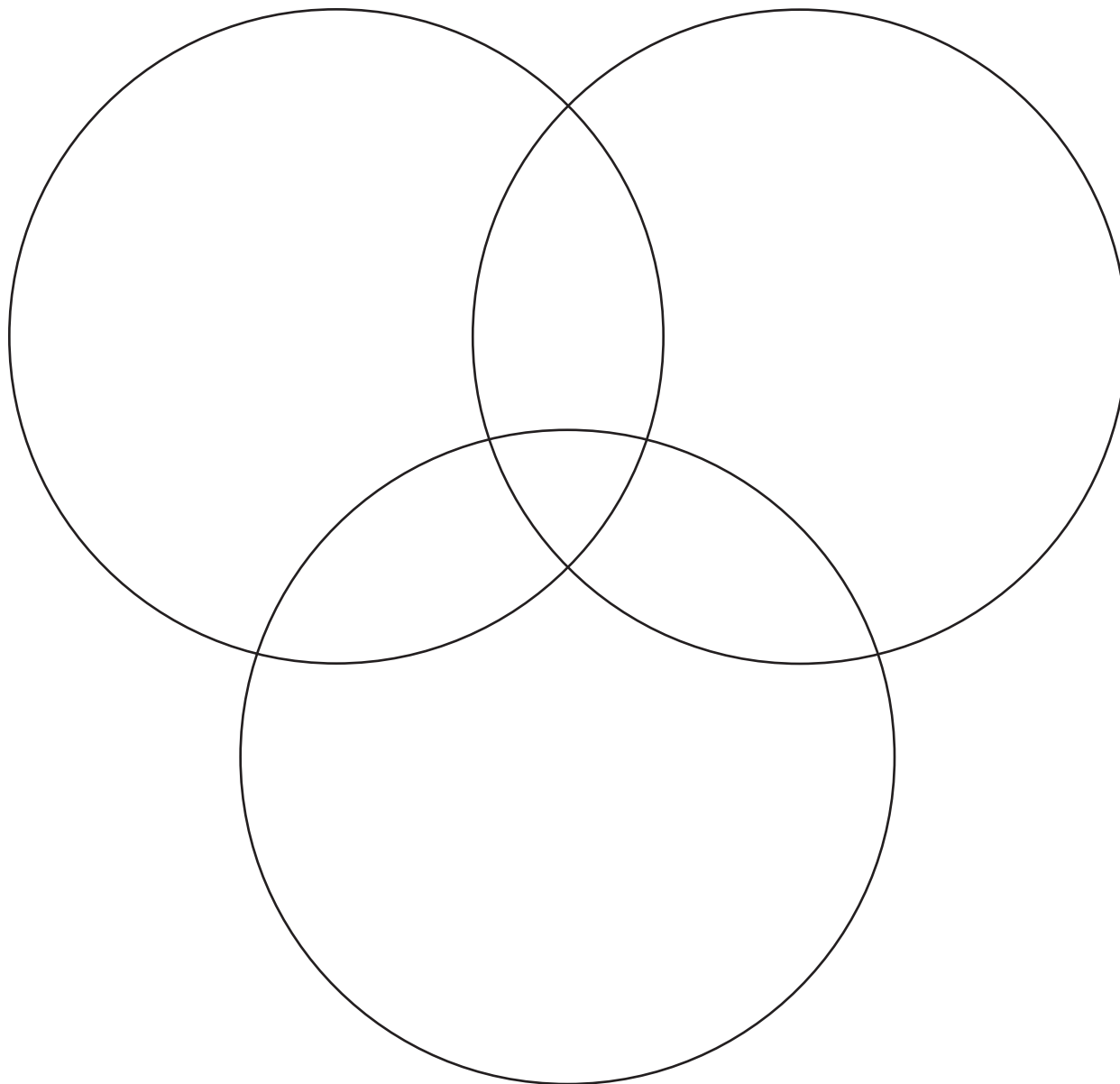
Santé et bien-être humains durables : cela signifie que les gens coexistent en harmonie au sein de leur communauté locale, nationale et mondiale, et avec la nature. Une société viable est une société qui est saine sur les plans physique, psychologique, spirituel et social, et qui accorde une importance primordiale au bien-être des particuliers, des familles et des collectivités.

Environnement durable : il s'agit d'un environnement où les processus essentiels au maintien de la vie et les ressources naturelles de la Terre sont préservés et régénérés.

Économie durable : c'est une économie qui permet un accès équitable aux ressources et qui offre des débouchés à tous. Elle se caractérise par des décisions, des politiques et des pratiques de développement qui respectent les réalités et les différences culturelles et qui ménagent les ressources de la planète. Une économie durable met en œuvre des décisions, des politiques et des pratiques de façon à limiter au maximum leurs effets sur les ressources et à maximiser la régénération de l'environnement naturel.

Source : *L'éducation pour un avenir viable* (2001), Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba

Annexe B (suite) : Les composantes interdépendantes du développement durable ■■■



Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations à venir de répondre aux leurs.

– Commission mondiale de l'environnement et du développement, 1987

Annexe C : Tâches, productions et activités en sciences humaines

Dans le but d'éviter la répétition du projet de recherche écrit, voici des exemples de divers types de productions et de projets que pourraient faire les élèves.

<p>1. Schémas organisateurs pour idées et information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analogie illustrée - schéma des idées principales - organigramme de prise de décisions - diagramme hiérarchique - diagramme de Venn - organigramme de relations cause et effet - tableau cyclique - tableau séquentiel - schéma ou réseau conceptuel - tableau de « pour » et « contre », avantages et inconvénients - tableau de comparaison - ligne du temps illustrée et annotée 	<p>3. Productions écrites : (*varier la perspective ou le point de vue)</p> <ul style="list-style-type: none"> - biographie - compte rendu de lecture - éditorial - compte rendu de film - itinéraire - journal personnel - lettre à l'éditeur - proposition de projet - discours - esquisse de personnage - critique de livre ou de film - éloge (personnage historique) - chronique de journal - reportage (actualité, événement historique) - réflexion - directives, mode d'emploi - lettre persuasive - questionnaire ou sondage - manuscrit d'une pièce de théâtre - scénarimage (vidéo)
<p>2. Variantes de prise de notes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formuler une définition - élaborer une description (caractéristiques essentielles) - formuler un schéma de catégories - classer une série d'idées - écrire un résumé des points saillants - écrire une analogie descriptive - écrire une réaction personnelle - écrire une réflexion personnelle 	<p>4. Types d'essais ou de travaux de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - descriptif - comparatif - cause et effet - problème et solution - narration ou chronologie - énoncé de position

* Liste adaptée avec permission de Linda McDowell (2003)

Annexe C : Tâches, productions et activités en sciences humaines (suite)

<p>5. Représentations visuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cartes (physiques, topographiques, thématiques, politiques, climatiques) - coupe transversale - graphiques - croquis de terrain - histogrammes - pictogrammes - profil de personnage - ligne du temps - pyramide de population - graphique (à barres, linéaires, circulaires) - graphique de corrélation 	<p>7. Constructions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reproduction d'artefact - invention - exposition ou étalage de musée - outils - costumes - modèle - marionnette - scène d'une pièce historique - sculpture, gargouille - modèle ou plan architectural - site archéologique
<p>6. Productions créatives:</p> <ul style="list-style-type: none"> - annonce publicitaire - jaquette de livre - collage - maquette - diorama - exposition ou dissertation photographique - affiche - vidéo - photographie - croquis, esquisse - bannière - dépliant - bande dessinée - caricature - logiciel - portfolio - album de coupures - affichage ou exposition - film animé, bande dessinée 	<p>8. Présentations orales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - interprétation d'œuvres d'art - démonstration et description d'artefacts ou d'objets historiques - analyse de photos historiques ou géographiques - classification et analyse d'images - débat - défilé de modes - interview - reportage - discours d'un personnage célèbre - présentation de prix - spectacle de marionnettes - reconstitution dramatique - sketch - dramatisation - annonce publicitaire - jeu de rôles - panel - compte rendu oral - délibération structurée - présentation multimédia - pièce de théâtre - chanson - danse - démonstration - manifestation - simulation - improvisation - lecture dramatique - récitation de poésie

Annexe D : Portfolio – Table des matières

Nom : _____ Date : _____

Item	Type de travail	Date	Choisi par
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			
11.			
12.			
13.			
14.			

** Chaque item devrait être accompagné d'une fiche d'identification.*

Annexe E : Portfolio – Fiche d'identification



Nom : _____ Date : _____

Fiche d'identification

Nom de l'item :

Description du travail et de l'apprentissage visé :

Remarques et réflexions personnelles au sujet de ce travail :

Ton niveau de satisfaction personnelle par rapport à ce travail :

1

2

3

4

5

peu satisfait (e)

très satisfait (e)

Annexe F : Vue d'ensemble des thèmes étudiés en sciences humaines

Année	Titre de l'année	Titre des regroupements
Maternelle	Vivre ensemble	Moi Les personnes dans mon milieu Le monde dans lequel je vis
1^{re} année	Relations et appartenance	Je suis chez moi Mon environnement Mes relations avec les autres
2^e année	Communautés du Canada	Notre communauté locale Deux communautés canadiennes La communauté canadienne
3^e année	Communautés du monde	Ma place parmi les Canadiennes et Canadiens Explorons le monde Deux communautés du monde Explorons une société ancienne
4^e année	Le Manitoba, le Canada et le Nord : lieux et récits	La géographie du Canada Vivre au Canada Vivre au Manitoba L'histoire du Manitoba Vivre dans le Nord du Canada
5^e année	Le Canada avant la Confédération : peuples et récits du territoire	Les Premiers peuples Les débuts de la colonisation européenne (1600 à 1763) Le commerce des fourrures Le Canada comme colonie britannique (1763 à 1867)
6^e année	Le Canada, un pays de changements (1867 à nos jours)	Bâtir un pays (1867 à 1914) L'émergence d'une nation (1914 à 1945) Façonner le Canada contemporain (1945 à nos jours) Le Canada aujourd'hui: démocratie, diversité et influence du passé
7^e année	Sociétés et lieux du monde	La géographie mondiale La qualité de vie dans le monde Les modes de vie en Asie, en Afrique ou en Australasie Les incidences humaines en Europe ou en Amérique
8^e année	Histoire du monde : rencontre avec le passé	Comprendre les sociétés passées et actuelles Les premières sociétés en Mésopotamie, en Égypte et dans la vallée de l'Indus Les sociétés anciennes de Grèce et de Rome La transition vers le monde moderne (500 à 1400) La formation du monde moderne (1400 à 1850)
Secondaire 1	Le Canada dans le monde contemporain	Diversité et pluralisme au Canada Démocratie et gouvernement au Canada Le Canada dans le contexte global Les défis et possibilités de l'avenir canadien
Secondaire 2	Les enjeux géographiques du XXI ^e siècle	La littérature géographique Les ressources naturelles La Terre nourricière L'industrie et le commerce Les espaces urbains
Secondaire 3	Histoires du Canada (titre provisoire)	Titres des regroupements à déterminer

Annexe G : Tableau cumulatif des habiletés en sciences humaines 7 – S2

Habiletés pour la citoyenneté active et démocratique		
	7 ^e année	8 ^e année
H-100	collaborer avec les autres afin d'établir des objectifs et d'assumer ses responsabilités	collaborer avec les autres afin d'établir des objectifs et d'assumer ses responsabilités
H-101	employer diverses stratégies pour résoudre des conflits d'une manière juste et pacifique <i>par exemple l'éclaircissement, la négociation, le compromis</i>	employer diverses stratégies pour résoudre des conflits d'une manière juste et pacifique <i>par exemple l'éclaircissement, la négociation, le compromis</i>
H-102	prendre des décisions en faisant preuve d'équité dans ses interactions avec les autres	prendre des décisions en faisant preuve d'équité dans ses interactions avec les autres
H-103	prendre des décisions reflétant les principes d'une gestion responsable de l'environnement et du développement durable	prendre des décisions reflétant les principes d'une gestion responsable de l'environnement et du développement durable
H-104	négocier avec les autres de manière constructive pour arriver à un consensus et pour résoudre des problèmes	négocier avec les autres de manière constructive pour arriver à un consensus et pour résoudre des problèmes
H-105	reconnaître le parti pris et la discrimination et proposer des solutions <i>par exemple l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle</i>	reconnaître le parti pris et la discrimination et proposer des solutions <i>par exemple l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle</i>
H-106	respecter les lieux et les objets d'importance historique <i>par exemple les lieux de sépultures, les monuments commémoratifs, les artefacts</i>	respecter les lieux et les objets d'importance historique <i>par exemple les lieux de sépultures, les monuments commémoratifs, les artefacts</i>

Habiletés pour la citoyenneté active et démocratique		
	Secondaire 1	Secondaire 2
H-100	collaborer avec les autres afin d'établir des objectifs et d'assumer ses responsabilités	collaborer avec les autres afin d'établir des objectifs et d'assumer ses responsabilités
H-101	employer diverses stratégies pour résoudre des conflits	employer diverses stratégies pour résoudre des conflits
H-102	prendre des décisions en faisant preuve d'équité dans ses interactions avec les autres	prendre des décisions en faisant preuve d'équité dans ses interactions avec les autres
H-103	proposer des mesures qui soutiennent le développement durable et les principes de gestion responsable de l'environnement	promouvoir des initiatives conformes aux principes du développement durable et de la gestion responsable de l'environnement
H-104	rechercher le consensus pour collaborer à résoudre des problèmes	rechercher le consensus pour collaborer à résoudre des problèmes
H-105	distinguer les pratiques et les comportements discriminatoires et prendre position contre ceux-ci	distinguer les pratiques et les comportements discriminatoires et prendre position contre ceux-ci
H-106	proposer des options en tenant compte de divers points de vue	proposer des options en tenant compte de divers points de vue
H-107	prendre des décisions en démontrant un sens de responsabilité sociale	prendre des décisions qui font preuve d'une conscience sociale

Annexe G : Tableau cumulatif des habiletés en sciences humaines 7 – S2 (suite)

Habiletés de traitement de l'information et des idées		
	7 ^e année	8 ^e année
H-200	sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques <i>par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique</i>	sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques <i>par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique</i>
H-201	organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source <i>par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels</i>	organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source <i>par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels</i>
H-202	interpréter des sources d'information primaires et secondaires au cours d'une recherche	interpréter des sources d'information primaires et secondaires au cours d'une recherche
H-203	choisir et employer des technologies et des outils appropriés pour réaliser une tâche	choisir et employer des technologies et des outils appropriés pour réaliser une tâche
H-204	dresser des cartes à l'aide d'une variété de sources, d'outils et de technologies <i>par exemple l'observation, les connaissances traditionnelles, les Systèmes d'information géographique (SIG), le Système de positionnement global (GPS)</i>	créer des lignes du temps et d'autres schémas visuels pour situer chronologiquement des personnages ou des événements et faire des liens entre eux
H-205	dresser des cartes comprenant un titre, une légende, une rose des vents, une échelle, la latitude et la longitude	dresser des cartes comprenant un titre, une légende, une rose des vents, une échelle, la latitude et la longitude
H-206	choisir et interpréter divers types de cartes dans un but précis	choisir, utiliser et interpréter divers types de cartes dans un but précis <i>par exemple des cartes et des atlas historiques</i>
H-207	employer la latitude et la longitude pour situer et décrire des lieux sur des cartes et des globes	employer la latitude et la longitude pour situer et décrire des lieux sur des cartes et des globes
H-207A	employer des connaissances traditionnelles pour comprendre le paysage et l'environnement naturel	employer des connaissances traditionnelles pour comprendre le paysage et l'environnement naturel
H-208	s'orienter en observant le paysage, en faisant appel à des connaissances traditionnelles ou en utilisant une boussole ou d'autres outils et technologies	s'orienter en observant le paysage, en faisant appel à des connaissances traditionnelles ou en utilisant une boussole ou d'autres technologies

Habiletés de traitement de l'information et des idées		
	Secondaire 1	Secondaire 2
H-200	sélectionner de l'information à partir d'une variété de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques <i>entre autres des sources primaires et secondaires</i>	sélectionner de l'information à partir d'une variété de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques, tant primaires que secondaires
H-201	organiser et enregistrer de l'information en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source, <i>par exemple des cartes, des schémas, des résumés, des diagrammes conceptuels</i>	organiser et enregistrer de l'information en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source, <i>par exemple des cartes, des schémas, des résumés, des diagrammes conceptuels</i>
H-202	choisir et employer des technologies et des outils appropriés pour réaliser une tâche	choisir et employer des technologies et des outils appropriés pour réaliser une tâche, <i>par exemple les Systèmes d'information géographique (SIG), le Système de positionnement global (GPS)</i>
H-203	dresser des cartes en utilisant diverses technologies et sources d'information <i>par exemple des observations, des connaissances traditionnelles, une boussole, les Systèmes d'information géographique (SIG) et le Système de positionnement global (GPS)</i>	dresser des cartes en utilisant une variété de sources d'information et de technologies <i>par exemple l'observation, les connaissances traditionnelles, la boussole, les Systèmes d'information géographique (SIG), le Système de positionnement global (GPS)</i>
H-204	choisir, utiliser et interpréter divers types de cartes	choisir, utiliser et interpréter divers types de cartes
H-205		distinguer et interpréter diverses projections cartographiques

Annexe G : Tableau cumulatif des habiletés en sciences humaines 7 – S2 (suite)

Habiletés de pensée critique et créative		
	7 ^e année	8 ^e année
H-300	choisir un sujet et déterminer des buts et des méthodes d'enquête et de recherche	choisir un sujet et déterminer des buts et des méthodes d'enquête et de recherche
H-301	évaluer les avantages et les inconvénients des solutions à un problème	évaluer les avantages et les inconvénients des solutions à un problème
H-302	tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves	tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves
H-303	évaluer ses représentations à la lumière de nouvelles informations et de nouvelles idées	évaluer ses représentations à la lumière de nouvelles informations et de nouvelles idées
H-304	distinguer les faits des opinions et des interprétations	distinguer les faits des opinions et des interprétations
H-305	observer et analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche <i>par exemple les artefacts, les photographies, les œuvres d'art</i>	observer et analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche <i>par exemple les artefacts, les photographies, les œuvres d'art</i>
H-306	évaluer la validité des sources d'information <i>par exemple, le but, le contexte, l'authenticité, l'origine, l'objectivité, la preuve, la fiabilité</i>	évaluer la validité des sources d'information <i>par exemple, le but, le contexte, l'authenticité, l'origine, l'objectivité, la preuve, la fiabilité</i>
H-307	comparer des points de vue divergents concernant des enjeux mondiaux	comparer des points de vue divergents concernant des enjeux mondiaux
H-308	comparer divers points de vue dans les médias et d'autres sources d'information	comparer divers points de vue dans les médias et d'autres sources d'information
H-309	interpréter l'information et les idées véhiculées dans divers médias <i>par exemple l'art, la musique, le roman historique, le théâtre, les sources primaires.</i>	interpréter l'information et les idées véhiculées dans divers médias <i>par exemple l'art, la musique, le roman historique, le théâtre, les sources primaires.</i>
H-310	reconnaître que les interprétations historiques sont sujettes au changement à mesure que de nouvelles informations sont découvertes et reconnues	reconnaître que les interprétations historiques sont sujettes au changement à mesure que de nouvelles informations sont découvertes et reconnues
H-311	analyser les préjugés, le racisme, les stéréotypes ou d'autres formes de parti pris dans les médias et autres sources d'information	analyser les préjugés, le racisme, les stéréotypes ou d'autres formes de parti pris dans les médias et autres sources d'information

Habiletés de pensée critique et créative		
	Secondaire 1	Secondaire 2
H-300	définir un sujet, des objectifs et une méthode afin de planifier une recherche ou une enquête	formuler des questions de nature géographique afin de planifier une enquête ou une recherche
H-301	analyser le contexte des événements, des comptes rendus, des idées et des interprétations	analyser le contexte des événements, des comptes rendus, des idées et des interprétations
H-302	tirer des conclusions et prendre des décisions à partir de recherches et de preuves	tirer des conclusions et prendre des décisions à partir de recherches et de preuves
H-303	évaluer ses représentations à la lumière de nouvelles informations et de nouvelles idées	évaluer ses représentations à la lumière de nouvelles informations et de nouvelles idées
H-304	analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche <i>par exemple des artefacts, des photographies, des œuvres d'art</i>	analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche
H-305	comparer divers points de vue et interprétations dans les médias et d'autres sources d'information	comparer divers points de vue et diverses interprétations dans les médias et d'autres sources d'information
H-306	analyser les préjugés, le racisme, les stéréotypes et d'autres formes de parti pris dans les médias et d'autres sources d'information	analyser les préjugés, le racisme, les stéréotypes et d'autres formes de parti pris dans les médias et d'autres sources d'information
H-307	proposer et appuyer des solutions ou des options novatrices en tenant compte des enjeux et des problèmes rencontrés	proposer et appuyer des solutions ou des options novatrices à des enjeux et des problèmes rencontrés
H-308	évaluer l'information recueillie dans diverses sources afin d'en établir la fiabilité, la validité, l'authenticité et la perspective véhiculée <i>entre autres les données recueillies par les élèves</i>	évaluer l'information recueillie dans diverses sources afin d'en établir la fiabilité, la validité, l'authenticité et la perspective véhiculée <i>entre autres les données recueillies par les élèves</i>
H-309		observer des régularités et faire des généralisations à partir d'une recherche géographique

Annexe G : Tableau cumulatif des habiletés en sciences humaines 7 – S2 (suite)

Habiletés de communication		
	7 ^e année	8 ^e année
H-400	écouter les autres de manière active pour comprendre leurs points de vue	écouter les autres de manière active pour comprendre leurs points de vue
H-401	employer un langage respectueux de la diversité humaine	employer un langage respectueux de la diversité humaine
H-402	exprimer avec conviction des points de vue divergents sur une question	exprimer avec conviction des points de vue divergents sur une question
H-403	présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques	présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques
H-404	dégager et préciser des questions et des idées au cours de discussions	dégager et préciser des questions et des idées au cours de discussions
H-405	exprimer ses croyances et ses points de vue en ce qui a trait à une question donnée	exprimer ses croyances et ses points de vue en ce qui a trait à une question donnée



Habiletés de communication		
	Secondaire 1	Secondaire 2
H-400	écouter les autres pour comprendre leurs points de vue	écouter les autres pour comprendre leurs points de vue
H-401	employer un langage respectueux de la diversité humaine	employer un langage respectueux de la diversité humaine
H-402	exprimer des opinions informées et réfléchies	exprimer des opinions informées et réfléchies
H-403	présenter de l'information et des idées dans une variété de formats appropriés à l'auditoire et au but du discours <i>par exemple des modèles, des montages, des présentations multimédia, des éditoriaux</i>	présenter de l'information et des idées dans une variété de formats appropriés à l'auditoire et au but du discours <i>par exemple des modèles, des montages, des présentations multimédia, des éditoriaux</i>
H-404	dégager, préciser et répondre à des questions, à des idées et à divers points de vue au cours de discussions	dégager, préciser et répondre à des questions, à des idées et à divers points de vue au cours de discussions
H-405	exprimer son point de vue sur un enjeu	exprimer son point de vue sur un enjeu
H-406	débattre de divers points de vue sur un enjeu	débattre de divers points de vue sur un enjeu

Annexe H : Un modèle de la prise de décision par consensus

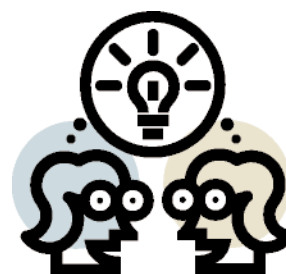
La prise de décision par consensus est un processus collectif complexe qui repose sur une compréhension de certains principes de base ainsi que sur l'application de diverses habiletés interpersonnelles. Les élèves doivent comprendre que le consensus n'est pas atteint au moyen du vote majoritaire, ni du simple compromis, mais qu'il est le résultat de négociations. Le but de la prise de décision par consensus est de trouver une solution novatrice qui reflète les perspectives de chaque membre de l'équipe. Pour cette raison le consensus nécessite des habiletés d'écoute active et demande un haut niveau d'engagement de la part des membres de l'équipe.

Principes de base :

- Chaque individu est égal et peut offrir une perspective valable au groupe.
- Chacun a le droit, mais non l'obligation, de changer d'avis.
- La décision est prise lorsque tous les membres du groupe l'acceptent.

Éléments indispensables :

- volonté de chacun de partager le pouvoir;
- respect des rôles assignés;
- engagement de chacun sur le procédé;
- objectif commun et clair;
- animateur neutre et accepté par le groupe.



Conseils pratiques :

- Généralement, une équipe hétérogène de quatre à six membres est efficace dans la prise de décision collective.
- Les élèves se placent en cercle ou s'assoient l'un en face de l'autre.
- Accorder à chaque élève l'occasion de jouer un rôle de leadership au cours de l'année.
- L'intervention de l'enseignant dans les groupes devrait être minimale.
- Au début de l'année, l'enseignant peut établir une démarche à suivre. Il est utile d'établir un temps désigné à la phase de *dialogue*, dont le but est l'échange d'idées, et un moment où l'on passe à la phase de *discussion*, dont le but est d'arriver à une décision.

Rôles possibles :

Si les élèves ont peu d'expérience en co-apprentissage, il serait utile d'assigner à chacun un rôle spécifique à l'intérieur du groupe. Lorsque leurs compétences en équipe sont plus développées, les élèves peuvent choisir leur propre rôle ou en créer d'autres variantes selon les exigences de la tâche. Voici quelques suggestions de rôles convenables à la prise de décision par consensus. Tous ces rôles ne sont pas indispensables : leur distribution dépend de la tâche à accomplir ainsi que de la dynamique du groupe en question.

- *L'animateur* : pose des questions, encourage chaque membre du groupe à contribuer;
- *Le gardien de la direction* : prend la responsabilité de présenter et de soutenir l'idée ou la proposition centrale du groupe;
- *Le porte-parole* : rapporte les idées et décisions fidèlement aux autres groupes;
- *Le gardien du temps ou chronométrateur*;
- *Le gardien de l'ambiance* : assure que le milieu et le matériel sont propices à la tâche;
- *Le scribe (ou secrétaire)* : met les idées en ordre par écrit;
- *Le chercheur* : trouve des sources, des définitions et des informations au besoin;
- *Le graphiste ou l'illustrateur* : crée des représentations de données ou d'idées;
- *Le gardien de la paix* : propose des médiations ou des solutions aux conflits au besoin;
- *Le questionneur* : vérifie si chaque membre de l'équipe est satisfait de la décision prise.

Annexe I : La délibération structurée

Cette stratégie vise la discussion d'un enjeu au moyen du co-apprentissage et amène les élèves à réfléchir sur diverses perspectives. En tant qu'alternative au débat formel, la délibération n'a pas de gagnant ni de perdant. Il est suggéré de cibler une habileté coopérative en particulier avant de commencer le processus, et de fournir aux élèves des indicateurs descriptifs de l'habileté visée.

1. Choisir, avec les élèves, une question à délibérer ou une décision à prendre.

- La question doit se prêter à une décision ou un énoncé de position pour ou contre.
- Les élèves doivent avoir accès à des informations et des preuves pour appuyer le pour et le contre d'une position prise.

2. Déterminer les équipes et les rôles.

- Regrouper les élèves en équipes de quatre : deux élèves prennent la position affirmative et deux élèves prennent la position négative.
- Recueillir des données pour appuyer les deux positions ou assigner cette tâche aux élèves.

3. Préparer l'énoncé de position.

- Les élèves préparent leur énoncé de position en dyades, et recueillent des informations et des preuves solides pour appuyer leur position.

4. Présenter l'exposé du pour et du contre.

- Chaque paire d'élèves présente sa position. Les autres élèves écoutent attentivement et notent les points importants.

5. Changer de position.

- Chaque paire d'élèves change maintenant de position. Ils doivent préparer leur énoncé de position et leurs preuves pour appuyer le contraire de leur position initiale.

6. Présenter d'une perspective contraire.

- Chaque paire d'élèves présente de nouveau. Les autres élèves écoutent attentivement et notent les points importants.

7. Prendre une décision collective.

- Chaque groupe de quatre élèves examine les positions prises d'une manière objective. Ils font la synthèse des preuves et des arguments les plus convaincants dans le but de rechercher un consensus sur la question.

8. Faire la mise en commun.

- Chaque groupe de quatre élèves présente ses conclusions à la classe entière.

9. Auto évaluer le travail en équipe.

- Chaque élève évalue sa participation et son interaction en équipe en fonction de l'habileté visée. L'enseignant peut fournir aux élèves une grille d'appréciation ou les élèves peuvent la créer eux-mêmes.

* Stratégie adaptée par Linda McDowell basée sur Johnson et Johnson (1979), « Conflict in the Classroom : Controversy and Learning », *Review of Educational Research*, vol. 49, n°1

Annexe J : Une grille d'observation des habiletés interpersonnelles

Nom de l'élève : _____

0 = jamais 1 = rarement 2 = de temps en temps
3 = régulièrement 4 = toujours

Indicateur	Performance	Commentaire
conteste une idée sans attaquer les caractéristiques personnelles de l'autre		
reconnaît et accepte les différences d'opinion, de style et d'expression		
évite les stéréotypes dans ses opinions et sa parole		
prend la parole contre les généralisations non fondées ou les étiquettes discriminatoires		
évite l'emploi de langage péjoratif		
fait l'effort d'inclure des opinions minoritaires au cours de discussions		
fait l'effort d'aider un membre du groupe dans le cas de difficultés interpersonnelles ou communicatives		
se montre prêt à changer d'avis lors d'un argument convaincant		
pose des questions dans le but de comprendre l'opinion de l'autre		

Annexe K : Une fiche d'autoévaluation des habiletés de collaboration

Nom de l'élève : _____

(Habiletés visées : H-100; H-101; H-102; H-104; H-105; H-106; H-107; H-307; H-400; H-401; H-402; H-404)

Performance :

1 = pas assez d'effort

2 = je dois améliorer

3 = satisfait

4 = très satisfait

Indicateur	Performance	Mes commentaires
Je coopère pour fixer les buts du groupe et pour diviser les tâches.		
Je fais ma part pour accomplir les responsabilités du groupe.		
J'essaie différentes manières de prévenir ou de résoudre des conflits.		
Je tiens compte de ce qui est juste et de ce qui est équitable quand je propose une décision.		
Je cherche à inclure tous les membres du groupe et de trouver un terrain commun dans une discussion.		
Je n'appuie jamais les paroles, les attitudes ou les actes discriminatoires.		
Je tiens compte du point de vue de chaque membre du groupe quand je suggère une option à considérer.		
J'appuie des décisions qui démontrent un sens de responsabilité envers les autres membres de la communauté ou de la société.		
Je propose des options créatives pour résoudre des problèmes.		
J'écoute les autres pour comprendre leurs points de vue.		
J'emploie toujours un langage respectueux des différences.		
Je réfléchis avant d'exprimer mon opinion, et je cherche toujours à m'informer avant de prendre position.		
Je tente de clarifier les opinions du groupe en posant des questions et en y répondant pendant une discussion.		
Commentaires d'un pair :		
Commentaires de l'enseignant :		

Annexe L : Un modèle du processus de recherche

Les étapes de la recherche *	
Première étape Cerner le sujet	<ul style="list-style-type: none"> • Poser une question directrice • Identifier ce qu'on connaît déjà • Se donner une vue d'ensemble du sujet • Choisir l'angle sous lequel on traitera le sujet • Élaborer un plan de travail provisoire
Deuxième étape Repérer une variété de sources d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les sources et les outils nécessaires • À l'aide de mots-clés, trouver diverses sources pertinentes au sujet d'enquête
Troisième étape Sélectionner des sources appropriées	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le contenu nécessaire • Classer et sélectionner les sources • Noter les références
Quatrième étape Prélever les informations pertinentes au sujet d'enquête	<ul style="list-style-type: none"> • Lire et prendre des notes • Classer et ordonner les notes selon les idées principales • Réviser le plan provisoire au besoin
Cinquième étape Interpréter l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les informations recueillies • Évaluer les informations • Choisir des citations • Dresser des diagrammes, tableaux ou cartes
Sixième étape Communiquer l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger le texte en ses propres mots • Citer les sources • Réviser le travail • Choisir le format de présentation
Faire un retour sur la démarche suivie	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer sa démarche et son produit

* Adapté du site *Chercher pour trouver : L'espace des élèves*, Université de Montréal :
<http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/projet/constate.htm> (site consulté le 2 août 2003)

Annexe M : Un modèle de citation de sources

REMARQUES GÉNÉRALES

- Il existe de nombreux styles de notation bibliographique. La différence réside surtout au niveau de la ponctuation et de l'emplacement de la date. Suivez le modèle proposé par la bibliothèque de votre école ou par votre professeur, et soyez systématique.

À noter : Dans la méthode auteur-date, la date d'édition est placée après le nom de l'auteur et non à la fin de la référence.

- Les références bibliographiques doivent être classées par ordre alphabétique.
- La première ligne de la référence est à la marge de gauche, mais la ou les lignes suivantes sont en retrait.
- Dans une bibliographie qui comprend plusieurs types de documents, les références bibliographiques peuvent être classées par catégories. Toutefois, ce genre de regroupement n'est recommandé que lorsque le nombre de sources consultées est considérable.
- L'uniformité est le principe fondamental de toute bibliographie.
- Il faut s'assurer de noter tous les renseignements bibliographiques dès la première consultation, car il est très difficile de retracer ces informations plus tard.
- Tous les renseignements bibliographiques énumérés ci-dessous ne sont pas faciles à repérer. Parfois, ils sont même absents. Se rappeler que le premier but d'une bibliographie est de permettre aux lecteurs qui la parcourront de pouvoir trouver les ouvrages cités.
- Lorsque vous citez des sites Internet, utilisez la fonction couper-et-coller pour reproduire l'adresse URL afin d'éviter de commettre des erreurs.

LIVRES OU ENCYCLOPÉDIES

- **nom de l'auteur** ou de l'auteure en majuscules, virgule, prénom en toutes lettres, point;
 - un auteur : AUDET, Marie
 - deux auteurs : AUDET, Marie, et Jean BOUCHARD
 - trois auteurs : AUDET, Marie, Jean BOUCHARD et Claire CHAMPAGNE
 - quatre auteurs et plus : AUDET, Marie, et autres
- **sans auteur** : *Atlas du Canada Beauchemin*;
- **titre du livre** en italiques, virgule;
- **lieu de publication**, virgule;
- **maison d'édition**, virgule;
- **date** de publication, virgule;
- **pages** ou volumes consultés, point;
- titre de la **collection**, entre parenthèses, point.

CLARK, Bruce W., et John K. WALLACE. *Géographie du Canada : influences et liaisons*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 2000, p. 87 – 157.

GRONDIN, Louise, et autres. *Notre environnement, nos ressources : systèmes environnementaux et gestion des ressources au Canada*, Manuel apprentissage, Montréal, Lidec, 1994.

Atlas du Canada Beauchemin, 3^e édition. Laval (Québec), Groupe Beauchemin, 2002.

URSEL, Elaine. *Les partenaires commerciaux du Canada*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 2002, p. 2 – 34. (Collection « Je découvre »).

Annexe M : Un modèle de citation de sources (suite)

ARTICLES DE REVUES OU DE JOURNAUX

- **nom** et prénom de l'auteur ou des auteurs (comme pour un livre), point;
- **titre** de article entre guillemets français, virgule;
- nom de la **revue** ou du journal, en italique, virgule;
- mention du **volume**, du **numéro**, de **la date**, du **mois**, ou de **la saison** et de **l'année**, virgule;
- mention de la première et de la dernière **page** d'article, liées par un trait d'union ou de la page ou des pages citées, point.

« Le problème des cartes », *Encyclopédie Découvertes junior*, Larousse Gallimard, 3^e édition, n° 120, 1992, p. 1906 – 1908.

NADEAU, Jean-Benoît. « L'anatomie du Niagara », *Géographica*, volume 4, n° 1, 15 octobre 2002, p. 34.

BROCHURES OU AUTRES ARTICLES IMPRIMÉS

- **nom** de l'auteur ou de l'organisme, point;
- **titre** de la brochure, virgule;
- **lieu** de publication, virgule;
- **organisme** ou **maison d'édition**, virgule;
- **date de publication**, virgule;
- nombre de **pages**, point;
- titre de la **collection**, entre parenthèses, point.

COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA. « Principales régions minières du Canada », Carte 900A, Ressources naturelles Canada, 2002, 1 p.

SERVICE DES EAUX, DU TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET DES DÉCHETS SOLIDES.
Winnipeg et l'eau : L'eau, une ressource indispensable, Manitoba, ville de Winnipeg, 13 p.

DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

- **nom** et prénom de l'auteur (comme pour un livre), point;
- **titre** de article entre guillemets français, virgule;
- **nom** du document en italique, virgule;
- **support** (cédérom, site Web, vidéocassette, etc.), virgule;
- **lieu**, virgule;
- **organisme** ou **maison d'édition**, virgule;
- **date**, point.
- pour les sites Web, sur une ligne à part : adresse Web, virgule, date de consultation.

« Cadre écologique national pour le Canada », *Le Capital-nature du Canada en capsule*, cédérom, Ottawa, Environnement Canada, 1996.

« La préservation des forêts du Canada », document en ligne, Ottawa, site Web, L'éducation au service de la Terre, 2002 :

<http://www.rescol.ca/terre> (site consulté juin 2003)

L'empreinte écologique, vidéocassette, série « Canada à la carte », Winnipeg, Manitoba, Productions Rivard, 2002.

Annexe M : Un modèle de citation de sources (suite)

SITES WEB

- titre de la page entre guillemets
- date de la dernière mise à jour, entre parenthèses, virgule;
- nom du site en italiques, virgule
- page consultée suivi de la date, point.
- adresse URL sur une ligne séparée.

« Vache folle : le Canada débloque une nouvelle aide pour l'industrie bovine » (le 1 août 2003), *Le bulletin des agriculteurs*, page consultée le 4 août 2003 :
<http://www.lebulletin.com/homepage/index.jsp>

PERSONNES-RESSOURCES

- nom et prénom de la personne, point;
- titre ou fonction qu'occupe cette personne, virgule;
- métier et formation (s'il y a lieu), virgule;
- date et lieu de l'entrevue.

Rousseau, Jean-Guy. Agriculteur manitobain, entrevue à Winnipeg le 3 mai 2003.



Annexe N : Les outils de la géographie

- *Les levés des terrains* : l'information numérique repérée par des arpenteurs au sujet du parcellement des terres publiques et privées au Canada : parcs nationaux, lieux historiques, réserves des Premières nations, étendues au large des côtes, frontières internationales.
- Le **GPS** (*Système de positionnement global*) : une technologie utilisée pour déterminer avec exactitude (à 100 mètres près) la latitude, la longitude et l'altitude de n'importe quel point sur la surface de la Terre. Le récepteur fonctionne en captant des signaux de satellites.
- *La géodésie* : la science de la localisation d'objets à la surface de la Terre et de la mise en relation des positions au moyen d'un réseau de points de référence permanents. Pour en apprendre davantage sur la géodésie au Canada, vous pouvez consulter le site Web de Ressources naturelles Canada au : www.geod.rncan.gc.ca
- *Les cartes topographiques* : représentent avec exactitude les formations de terrain (montagnes, collines, vallées, plaines) et les éléments hydrographiques (lacs et cours d'eau) d'une région. Ces cartes peuvent également représenter les entités construites de la région (villes, bâtiments, routes, voies ferrées). Ces cartes très détaillées sont utiles pour la planification d'activités récréatives en plein air, pour la planification en réponse à des situations d'urgence, et la gestion des ressources naturelles.
- *Le système national de référence cartographique du Canada* divise l'ensemble du pays en un quadrillage suivant la latitude et la longitude. Des cartes topographiques à l'échelle 1/250 000 pour un grande région et 1/50 000 pour une plus petite région sont disponibles sur papier et sur CD-ROM. Pour plus de renseignements, consultez le site Web de Ressourcé naturelles Canada : www.cartes.rncan.gc.ca
- *Les photographies aériennes* sont utilisées dans la production des cartes topographiques du Canada depuis 70 ans. Chaque kilomètre carré du pays a été photographié du haut des airs pour obtenir des renseignements détaillés pour l'analyse de l'environnement, la planification urbaine et des questions de revendications territoriales. Ces photos sont mises à la disposition du public à la Photothèque nationale de l'air au site Web suivant : www.airphotos.rncan.gc.ca
- *La télédétection* : Dans les régions très éloignées, on recueille au moyen du satellite canadien RADARSAT des images et des données à l'intention des cartographes. Le Centre canadien de la télédétection utilise cette information pour la surveillance des cultures et de la végétation, des inondations et des incendies forestiers. Pour plus de détails, consultez le site Web : www.cct.rncan.gc.ca
- *La toponymie ou le nom des lieux* : Tous les noms géographiques officiels au Canada doivent être approuvés par la Commission de la toponymie du Canada. Souvent, les noms de lieux donnent des informations intéressantes au sujet de l'histoire locale d'une région; les toponymes peuvent aussi être officiellement changés pour refléter des changements culturels ou pour commémorer une personne ou un événement important. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site Web : www.toponymes.rncan.gc.ca
- Les **SIG** (*Systèmes d'information géographique*) comprennent des logiciels qui permettent l'assemblage des diverses données recueillies au moyen de levés, de photographies aériennes et d'images satellites avec les noms de lieux géographiques pour établir des cartes. L'information est ajoutée par couches ajustées convenablement les unes aux autres au moyen du canevas. Les titres, les légendes et d'autres informations cartographiques sont ensuite ajoutés pour compléter les cartes.
- *L'Atlas national du Canada* est une collection de cartes décrivant la géographie physique, économique et sociale du pays. La collection est disponible sur Internet et les utilisateurs peuvent consulter et dresser des cartes à jour, dresser leurs propres cartes ou accéder à des informations cartographiques au site Web suivant : www.atlas.gc.ca

Annexe N : Les outils de la géographie (suite)

Autres outils pour décrire la terre :

- graphiques
- diagrammes
- organigrammes
- observations physiques du terrain
- preuves matérielles (spécimens de sol, de neige, de plantes, etc.)
- croquis de terrain
- mesures de climat
- récits traditionnels, chansons, poèmes au sujet du territoire
- œuvres artistiques
- observation des astres
- statistiques
- dictionnaires géographiques
- photographies
- fouilles archéologiques



Annexe O : L'analyse d'un article de journal

Titre de l'article : _____

Source : _____

Date : _____

Auteur : _____



1. **Quoi?** Écris une ou deux phrases pour résumer le sujet principal et son importance.

2. **Qui?** Relève le nom des individus ou des groupes nommés dans cet article, et indique leurs intérêts ou leurs préoccupations.

3. **Quand?** Indique le temps et la durée des événements traités.

4. **Où?** Décris les endroits où ces événements ont eu lieu.

5. **Pourquoi?** À ton avis, quelles sont les raisons ou les motivations qui sous-tendent les points de vue exprimés dans l'article?

Annexe O : L'analyse d'un article de journal (suite)

6. **Parti pris par l'auteur** : Est-ce que l'auteur exprime une perspective ou une opinion personnelle dans cet article? Décris le parti pris de l'auteur en l'appuyant sur des citations du texte.

7. **Les preuves** : Quelles preuves sont présentées pour appuyer les faits dans l'article? Quelles sources sont mentionnées?

8. Crois-tu que cette source est fiable? Donne deux raisons.



Annexe P : Une évaluation d'un site Internet

Adresse du site : _____

Public cible :

Enseignants

Élèves

Consommateurs

Autre

Résumé des thèmes ou des mots clés : _____

Site établi par : (indiquez le nom du groupe ou de l'individu)

_____ Un individu

_____ Un groupe

_____ Une corporation

_____ Un ministère du gouvernement

_____ Un groupe d'intérêt

_____ Un organisme éducatif

_____ Un organisme non gouvernemental



Généralement, la page d'accueil du site indique la mission ou le but du site. Résumez ce but ici :

Donnez votre appréciation de la raison principale pour laquelle ce site a été établi.

La date de la dernière mise à jour du site : _____

Est-ce que les informations que vous avez trouvées sur ce site sont fiables comparativement à d'autres sources consultées? _____

Est-il facile de naviguer sur ce site? _____

Est-ce que le site contient des liens vers d'autres sites qui vous permettent de comparer les informations? _____

Est-ce que des publicités font partie de ce site? _____

Date de votre consultation du site : _____

Est-ce que vous recommandez ce site? À qui? Pourquoi? _____

Annexe Q : Le visionnement d'un film ou d'une vidéo



Avant le visionnement :

Titre de la vidéocassette : _____

Compagnie et année de production : _____

Thème : _____

Date du visionnement : _____

But du visionnement : (généralement fourni par l'enseignant) _____

Vocabulaire clé : (généralement fourni par l'enseignant) _____

Une question au sujet de ce thème : _____

Pendant le visionnement :

Quatre points importants présentés dans ce film :

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

Preuves présentées pour appuyer les idées centrales : _____

Annexe Q : Le visionnement d'un film ou d'une vidéo (suite)

Images signifiantes présentées pour appuyer les idées centrales : _____

Entrevues ou témoignages d'experts : _____

Autres sources d'informations mentionnées : _____

Point de vue ou parti pris : _____

Une courte citation : _____

Après le visionnement :

Selon toi, quelle est l'idée centrale de ce film? _____

Donne ton appréciation des éléments suivants du film :

Photographie : _____

Scénario : _____

Organisation d'idées : _____

Est-ce que ce film a contribué à ton apprentissage du sujet? Explique ta réponse.



